

DEPARTEMENT DE
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE CLAIRAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1 / 2500°

PRESRIPTION DU PLU :
DEBAT SUR LE PADD :
ARRET DU PLU :
ENQUETE PUBLIQUE :
APPROBATION DU PLU :

4.2

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADIOUE
55, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91
contact@be-urbaudoc.fr

Zone Urbaine

Us : Zone Urbaine correspondant au centre-bourg et hameaux anciens

Ub : Zone Urbaine correspondant aux extensions du bourg

Uc : Zone Urbaine correspondant aux hameaux récents

Ue : Zone Urbaine à vocation d'Equipements

Ul : Zone Urbaine de loisirs

Up : Zone Urbaine protégée

Zone à urbaniser

AluA : Zone A Urbaniser à vocation principale d'habitat à court terme

AluB : Zone A Urbaniser à vocation principale d'habitat à moyen terme

AluE : Zone A Urbaniser à vocation d'équipements

AUX : Zone A Urbaniser à vocation d'activités

Zone agricole

A : Zone Agricole

Ap : Zone Agricole protégée

Zone naturelle

N : Zone Naturelle

Ns : Zone Naturelle correspondant au secteur de l'aérodrome

Eléments constitutifs de la trame verte et bleue

Trame bleue

Trame verte

Voies et alignements d'arbres

Espace Boisé Classé

Autres légendes

Emplacement réservé

Bâti susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme

Patrimoine bâti et paysager protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Patrimoine architectural

Patrimoine lié à l'eau

Patrimoine naturel

Patrimoine religieux

Secteurs paysagers

N°	Désignation	Bénéficiaire	Référence cadastrale	Superficie
ER 1	Aménagement carrefour routier	Département	En partie ZN 89 - 101 - 102 - 110 - 111 - 112	704 m²
ER 2	Création d'un jardin public à Longueville	Commune	AD 165 et 206	2 250 m²